



PONT-À-MARCO

FLASH

INFOS MUNICIPALES
AVRIL 2021



ÉLECTIONS

Les élections départementales et régionales auront lieu les **20 et 27 juin 2021**.

Date limite d'inscription sur la liste électorale le vendredi 7 mai.

Si vous n'êtes pas inscrit, veuillez vous présenter en mairie muni(e) de votre carte d'identité ou d'un passeport valide et d'un justificatif de domicile.



AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

À compter du **15 avril 2021**, si vous avez obtenu l'aide initiale à l'achat d'un vélo électrique de la CCPC, la commune peut vous accorder

(après examen de votre dossier) une aide complémentaire de 100€. Renseignements en mairie.



PARIS - ROUBAIX

La course emblématique de notre région a été cette fois **reportée au**

3 octobre et non annulée comme l'an dernier.



MARCHÉ DE NOËL

Les documents utiles à l'inscription des exposants est en ligne sur le site de la mairie. Le marché aura lieu les

4 et 5 décembre au sein de l'espace Jean-Claude CASADESUS.



DEVOIR DE MÉMOIRE

La commission « sécurité et citoyenneté » en collaboration avec Mme Isabelle Archas va faire paraître mensuellement une rubrique « les carnets d'Ismérie » (histoire-mémoire-mairie) sur le site

de la commune.

Cette rubrique vous présentera un aperçu de l'histoire de notre ville : son patrimoine bâti, ses maires, son blason etc.

Rendez-vous le **20 juin 2021**.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nous rappelons que la vitesse est limitée à 30 km/h dans le centre ville. La vitesse est également limitée à 30km/h dans le nouveau quartier les Lilas et dans celui des Châtelaines, une signalétique spécifique a été mise en place.

La gendarmerie procède régulièrement à des contrôles.

Nous rappelons également qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs sauf si un marquage au sol le permet et même devant son garage.



ÉCOLES

Les pré-inscriptions au groupe scolaire PL Roland ont commencé le 8 avril. Les enfants nés en 2018, 2019 et les nouveaux arrivants dans notre commune doivent se renseigner en mairie.

La fiche de renseignements peut être téléchargée sur le site de la commune.



PROPRETÉ

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent procéder au ramassage des déjections de leur animal. L'ASVP a reçu des consignes pour verbaliser les contrevenants, amende de 35€.



RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Le ramassage des biodéchets a repris et ce chaque mardi jusqu'au 30 novembre. Il est interdit de brûler des déchets verts ou des branches dans son jardin.



TRAVAUX DE VOIRIE

Le Département va procéder fin juin à la réfection partielle du CD 549 (centre ville). À l'issue, la signalisation horizontale sera renouvelée en application de la convention bipartite.



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

La société Noréade va réaliser de gros travaux d'assainissement au cours du premier semestre dans les rues du centre ville. Nous vous tiendrons informés du démarrage du chantier dès que nous en saurons plus.

DEDANS AVEC LES MIENS

(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)

VIE SOCIALE



Je ne reçois pas chez moi.
Je ne me rends pas chez les autres.

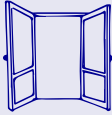
TÉLÉTRAVAIL



Je télétravaille sauf impossibilité.

AÉRATION

J'aère régulièrement mon logement.



SORTIES



Je ne sors plus après 19h, sauf pour mon travail ou une urgence et avec une attestation.

DEHORS EN CITOYEN

(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)

GESTES BARRIÈRES

Je porte le masque et je respecte les distances.



REPAS

J'évite de manger ou de boire si je ne suis pas seul ou avec les personnes de mon foyer.



MOTIF IMPÉRIEUX

Je ne quitte pas ma région ou mon département sauf motif impérieux ou professionnel, justifié par attestation.



SORTIES

Je peux sortir jusqu'à 19h pour les motifs autorisés.



DÉPLACEMENT

Au-delà de 10 kilomètres, je dois avoir une attestation justifiant le motif de mon déplacement.



VIE SOCIALE

Je peux retrouver des amis dehors, mais à 6 maximum et en respectant les gestes barrières.



SENIORS - ISOLEMENT

Nous vous rappelons que la navette a repris ses transferts dans les magasins ou au marché de Seclin.
Merci de vous inscrire en mairie !



VOUS ÊTES OU VOUS CONNAISSEZ
Une personne en situation d'isolement et/ou dépendante

Aide Aux courses



Repas



Besoin d'un Conseil



BOUGEONS ENSEMBLE



La ville est là pour vous aider 03 20 84 80 80

Appelez-nous !

Prenez soin de vous et de vos proches.



RÉMOULEUR

Vous avez des couteaux, des ciseaux, des outils de jardin qui ne coupent plus, Mr Linero, affuteur va y remédier le **samedi 24 avril** entre 9h et 12h30 sur le parking près de la boulangerie Catrisse.



AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

La CCPC offre une aide financière de 200€ pour l'achat d'un vélo électrique depuis le 2 avril, demande à effectuer sur le site de la Pévèle Carembault : www.pevelecarembault.fr.
Le vélo doit être facturé à partir du 2 avril.



FLEXIPÉV'AILLES

Depuis le 25 janvier, il est possible de réserver un transport à la demande pour aller faire ses courses ou au travail ou à un rendez-vous du lundi au vendredi de 6h à 20h sur les lignes 240 et 241 et de 9h à 16h sur la ligne 239.

Pour bénéficier de ce service, il convient de vous créer un profil sur le service Flexipév'ailles :

- Sur smartphone via l'**application Flexipév'ailles**
- Par internet sur **arc-en-ciel2.fr**
- Par téléphone au **03 20 893030**

Ce service est gratuit pour tous muni(e) de la carte Pass Pass Pév'ailles.



VACCINATION

Depuis le samedi 27 mars, le centre de vaccination intercommunal Pévèle-Carembault est ouvert au sein de la salle polyvalente rue G. Delhaye.
Plus de 1 500 personnes ont été vaccinées



EXPRESSION DES GROUPES



Les jurisprudences et recommandations de l'AMF sont respectées dans le règlement voté. Le groupe minoritaire n'a pas jugé bon utiliser la demie page qui lui était réservée dans la rétrospective 2020, c'était peut-être trop et maintenant pas assez.



Voici l'espace de communication écrite accordée par la Majorité à la Minorité. Qu'elle soit remerciée pour son sens de la démocratie. Il nous faudra donc communiquer avec vous, par nos propres moyens.
Nous avons respecté le temps d'installation.